

Trophée Seniors 2 de la Cabre d'Or

30 et 31 juillet 2022



REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s amateurs licencié(e)s à la FFG ou à une Fédération étrangère reconnue né(e)s avant le 29 juillet 1957.

Certificat médical et droit de jeu fédéral annuel à jour auprès de la FFG avant la date limite d'inscription.

Dames : index inférieur à 21.4

Messieurs : index inférieur à 18.4

Le champ des joueurs sera limité à 72 joueurs dont 18 Dames

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions tout en respectant le nombre minimum de dames.

FORME DE JEU

36 trous stroke play (18 trous par jour)

Départs dames : marques rouges Départs messieurs : marques jaunes

Départs du 1^{er} tour : selon recommandations fédérales, départs du 2nd tour dans l'ordre inverse des résultats du tour précédent.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place de chaque catégorie sur les trous n° 1 et 2.

Pour les autres places, départage sur le dernier tour, puis les 9, 6, 3 et dernier trou.

ENGAGEMENTS

Les engagements devront parvenir par courrier, accompagnés du droit d'inscription (journée de reconnaissance comprise, à réserver auprès de l'accueil) **avant le vendredi 15 juillet 2022** (chèque à l'ordre de Cabriès Golf Développement).

. Joueurs Extérieurs :	80€
Joueurs Membres du Golf :	25€

GOLF DE LA CABRE D'OR

Rue Raymond Martin - 13480 Cabriès

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

PRIX

3 Prix Brut Dames / 3 Prix Brut Messieurs

Remise des Prix le dimanche à l'issue de la compétition.

COMITE DE L'EPREUVE

Chef Arbitre : Denise MOYA

Arbitre : Stéphane AMELLA

Directeur du Golf : Yanick JACQUET